Recueil Dalloz

> hebdomadaire
191e année
12 novembre 2015
n° 39 / 7664e
pages 2241 à 2312

DOSSIER / Environnement

Quel droit face au changement climatique ?

> *sous la direction de Mathilde Hautereau-Boutonnet*

2259

ÉDITORIAL

2241 *Exequatur* des sentences internationales et dualisme juridictionnel : le grand bazar, *Paul Cassia*

ACTUALITÉS

2256 Réforme du code du travail : présentation des lignes directrices

DOSSIER

2260 Quel « droit climatique » ?, *Mathilde Hautereau-Boutonnet*
2263 Quel droit international face au changement climatique ?, *Sandrine Maljean-Dubois*
2266 Quelle expertise pour le changement climatique ?, *Ève Truilhé-Marengo*
2269 L'État face au changement climatique, *Laurent Fonbaustier*
2272 Quelle entreprise face au changement climatique ?, *François Guy Trébulle*
2275 Quel financement pour le changement climatique ?, *Marina Teller*
2278 La reconnaissance de la responsabilité climatique, *Laurent Neyret*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

2283 Panorama : Dommage corporel, *Mireille Bacache, Anne Guégan-Lécuyer et Stéphanie Porchy-Simon*
2295 Notes : Substitution à l'état civil de la mention « sexe neutre » à celle « de sexe masculin », *note sous TGI Tours, 20 août 2015, François Vialla*
2301 Délégation de pouvoirs : licenciement du salarié d'une filiale par le directeur financier de la société mère, *note sous Soc. 30 juin 2015, Stéphane Vernac*
2305 Le refus de la Cour de cassation de renvoyer une QPC au Conseil constitutionnel n'est pas contraire à la Convention européenne des droits de l'homme, *note sous CEDH 25 août 2015, Anne-Cécile Méric et Thibaut Larrouturou*

ENTRETIEN

2312 Xavier Huertas - La mise en œuvre du portail électronique dans le cadre d'une procédure collective

321539
9 782993 215395

DALLOZ

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 0140645366
Fax 0140645466
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHÉLEMY, Pascale DEUMIER
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION
Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION
Laura CONSTANTIN (5370)
Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES
Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION
Secrétaires de rédaction:
Patricia ANDRY (5284)
Katy PERCHEREAU (5366)
Florine TEYSSIER (5363)
Directeur artistique: Patrick VERDON
Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES
Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL
Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY
Abonnements: Yvette NAY, *Directrice*
80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex
Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr
Relations clients: Ginette N'KOUA, *Responsable*
Tél.: 0820 800 017 - Fax: 0140648992
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement: France: 485 € HT (495,19 € TTC)
Étranger: 551 € HT
Prix au numéro: 22,46 € TTC
ISSN 0034-1835
N° CPPAP 1017 T 82206
JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3
53101 Mayenne Cedex
Dépôt légal - Novembre 2015

Éditions Dalloz
Société Anonyme au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14e
RCS Paris 572195550
Siret 572195550 00098
Code APE 5811Z
TVA FR 69572195550
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

SOMMAIRE

ÉDITORIAL
Paul Cassia

2241 *Exequatur* des sentences internationales et dualisme juridictionnel : le grand bazar

ACTUALITÉS

2244 **DROIT DES AFFAIRES**

Consommation
Denrée alimentaire (sécurité sanitaire): procédure de retrait, *Crim. 27 oct. 2015*
Crédit à la consommation (forclusion): point de départ du délai biennal, *Civ. 1re, 28 oct. 2015*
Crédit affecté (interdépendance des contrats): portée sur les mentions du remboursement, *Civ. 1re, 28 oct. 2015*

Propriété intellectuelle
Droit d'auteur (clichés photographiques): preuve de la propriété du support, *Civ. 1re, 28 oct. 2015*

2247 **DROIT CIVIL**

Contrat-Responsabilité-Assurance
Affaire *Monsanto*: obligation d'information du fabricant de produits chimiques, *Lyon, 10 sept. 2015*
Vente (garantie d'éviction): trouble de droit en cas d'hypothèque judiciaire, *Civ. 1re, 28 oct. 2015*
Responsabilité de l'avocat: défaut de soulèvement d'un moyen inopérant, *Civ. 1re, 28 oct. 2015*
Responsabilité du notaire: restitution du dépôt de garantie du fait de la nullité d'un bail, *Civ. 1re, 28 oct. 2015*
Reconnaissance de dette dactylographiée: mention de la somme en lettres et en chiffres, *Civ. 1re, 28 oct. 2015*

Famille-Personne-Succession
Rapport successoral (dette existante): prescription appréciée au jour de la succession, *Civ. 1re, 21 oct. 2015*

2250 **DROIT IMMOBILIER**

Copropriété
Dématérialisation des notifications et mises en demeure: décret d'application

2251 **DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN**

Droit européen
Taxe sur la valeur ajoutée (opération de change): devise virtuelle « bitcoin », *CJUE 22 oct. 2015*
Médias audiovisuels (site internet d'un journal): offre de courtes vidéos, *CJUE 21 oct. 2015*

2251 **DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE**

Droit pénal
Stupéfiants (usage): portée d'une thérapie suivie auprès d'un psychiatre, *Crim. 21 oct. 2015*
Abus de faiblesse: caractérisation du délit, *Crim. 27 oct. 2015*

Presse et communication
Diffamation (prescription): diligences incombant à la partie civile, *Crim. 20 oct. 2015*

Procédure pénale
Instruction (mise en examen): recevabilité de l'appel de l'ordonnance par la partie civile, *Crim. 20 oct. 2015*
Garde à vue (avocat commis d'office): portée du refus de contacter l'avocat choisi, *Crim. 21 oct. 2015*
Rétention de sûreté: critiques du contrôleur général des lieux de privation de liberté

2253 **DROIT PUBLIC**

Droit administratif
Redevance d'assainissement: raccord à un réseau unitaire d'eaux pluviales et usées, *Civ. 3e, 29 oct. 2015*
Acte administratif (compétence): sort de l'exception d'illégalité devant le juge judiciaire, *Civ. 1re, 28 oct. 2015*

Droit constitutionnel
Charte des langues régionales: rejet du texte par le Sénat

Santé publique
Fin de vie: adoption de la proposition de loi par le Sénat

2255 **DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE**

Droit du travail
Convention collective: application impérative au contrat de travail, *Soc. 4 nov. 2015*
Contrat de travail international: entretien préalable au licenciement, *Soc. 28 oct. 2015*
Réforme du code du travail: présentation des lignes directrices
Rupture d'un commun accord (plan de sauvegarde de l'emploi): portée d'une irrégularité, *Soc. 28 oct. 2015*
Indemnité complémentaire de licenciement: validité d'un plafonnement forfaitaire, *Soc. 28 oct. 2015*
Salariés protégés (transfert partiel d'entreprise): portée de la recodification, *Soc. 28 oct. 2015*

2258 **PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION**

Voie d'exécution
Titre exécutoire (jugement étranger): prescription décennale à compter de l'*exequatur*, *Civ. 1re, 4 nov. 2015*

/ DOSSIER

2259 Quel droit face au changement climatique ?, Introduction
par Mathilde Hautereau-Boutonnet

2260 Quel « droit climatique » ?
par Mathilde Hautereau-Boutonnet

2263 Quel droit international face au changement climatique ?
par Sandrine Maljean-Dubois

2266 Quelle expertise pour le changement climatique ?
par Ève Truilhé-Marengo

2269 L'État face au changement climatique
par Laurent Fonbaustier

2272 Quelle entreprise face au changement climatique ?
par François Guy Trébulle

2275 Quel financement pour le changement climatique ?
par Marina Teller

2278 La reconnaissance de la responsabilité climatique
par Laurent Neyret

/ ÉTUDES ET COMMENTAIRES

PANORAMA

2283 Dommage corporel
octobre 2014 - septembre 2015
par Mireille Bacache, Anne Guégan-Lécuyer
et Stéphanie Porchy-Simon

NOTES

2295 Substitution à l'état civil de la mention « sexe neutre » à celle « de sexe masculin ». *Neuter*,
note sous TGI Tours, 20 août 2015
par François Vialla

2301 Délégation de pouvoirs : licenciement du salarié d'une filiale par le directeur financier de la société mère, *note sous Soc. 30 juin 2015*
par Stéphane Vernac

2305 Le refus de la Cour de cassation de renvoyer une QPC au Conseil constitutionnel n'est pas contraire à la Convention européenne des droits de l'homme,
note sous CEDH 25 août 2015
par Anne-Cécile Méric et Thibaut Larrouturou

1 2 3 ENTRETIEN

2312 Xavier Huertas - La mise en œuvre du portail électronique dans le cadre d'une procédure collective

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :
- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).